



VILLE DE FOUGERES

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Ville de FOUGERES a été convoqué ce jour pour la réunion qui aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, salle des mariages,

Le jeudi 12 mars 2026 à 20 h

En l'Hôtel-de-Ville de FOUGERES, le 27 février 2026.

Le Maire,